



Donges, le 14 juin 2023

Affaire suivie par Katell HENRY  
N/réf : KH/GLB – 2023-106  
Objet :  
Conseil Municipal  
Pièces Jointes :  
Projets et pièces annexes

## CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Jeudi 22 juin 2023 à 20 heures  
dans la salle du Conseil Municipal**

### ORDRE DU JOUR :

#### ECHANGES

- 1- Carrière de la maison Noulet à Revin : 6 ans après l'enquête publique, le Préfet autorise le stockage de déchets et le comblement du plan d'eau : présentation et discussion des enjeux ;

#### FINANCES

- 2- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) : convention 2023 entre la Mission Locale et la Commune de Donges ;
- 3- Fixation des tarifs des services publics locaux - activités culturelles, restauration scolaire, animations sportives et salles communales ;
- 4- Budget Général 2023 : admission en non-valeur de créances irrécouvrables ;
- 5- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « L'Outil En Main » dans le cadre de sa création ;
- 6- Budget Général : adoption du référentiel M57 à compter du 1er janvier 2024 ;
- 7- Tarifs du mini-séjour organisé du 14 au 18 août 2023 ;

#### URBANISME - TRAVAUX

- 8- Politique de l'habitat : Contrat de Mixité Sociale (CMS) 2023–2025 entre l'Etat, la Carène et la Commune de Donges ;
- 9- Rue Jean Jaurès : convention d'action foncière et convention de mise à disposition avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique permettant d'assurer le portage foncier des parcelles cadastrées section BK n° 407-408 et 409 en vue de permettre la réalisation d'une opération de logement locatif social ;
- 10- Rue Louise Michel : cession de la parcelle non bâtie cadastrée section YK n° 119 à deux propriétaires riverains ;

.../...

.../...

### AFFAIRES SCOLAIRES

11- Participation de la Commune aux services de transport scolaire ;

### RESSOURCES HUMAINES

12- Création d'emploi des apprentis ;

13- Création de postes permanents et mise à jour du tableau des effectifs ;

### DIVERS

14- Motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin et pour dire « stop » aux violences faites aux élus ;

15- Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal (article L 2122-22 du CGCT) ;

16- Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**François CHENEAU**  
Maire de DONGES  
Vice-Président de la C.A.RE.N.E.